

La Fondation Vasarely, patrimoine culturel remarquable en Provence, classée au titre des Monuments Historiques depuis le 14 janvier 2013, débute un projet de restauration et de mise en valeur de ses bâtiments et de ses 44 œuvres monumentales. Cette restauration est un projet d'envergure, unique en France. A deux pas du cœur d'Aix-en-Provence, cet édifice inclassable et visionnaire, inauguré en 1976 va retrouver son éclat.

Les architectes du patrimoine et l'équipe de maîtres d'œuvre vont lui redonner toute sa splendeur. Les visiteurs du monde entier pourront à nouveau contempler l'édifice, chef d'œuvre de l'Op'Art et être éblouis par les jeux de couleurs et de formes géométriques des œuvres monumentales. Les écoliers appréhenderont la pratique des arts de façon ludique. Ils s'ouvriront à la culture au quotidien par des activités pédagogiques et des ateliers de production en arts plastiques en lien avec les œuvres de Victor Vasarely. Chacun d'entre nous pourra s'éveiller à l'art, dans ou hors les murs, dans le cadre de projets socio-culturels. Conférences, workshops, expositions trouveront leur place dans un cadre flamboyant.

Cette institution, à but non lucratif, est née il y a plus de 40 ans de la seule volonté d'un homme visionnaire, Victor Vasarely. Son engagement pour diffuser sa conception «d'un art pour tous» est exemplaire. Aujourd'hui, cette œuvre du XX^{ème} siècle doit être sauvegardée et restaurée pour retrouver tout son rayonnement dans le paysage culturel aixois et français.

A ce projet, soutenu financièrement par les pouvoirs publics au niveau régional et national, la Fondation Vasarely souhaite associer des mécènes. Vous êtes sûrement de ceux-là, amoureux du patrimoine ou passionnés par l'art, conscients de l'opportunité unique de ce projet...Vous pouvez vous engager aux côtés de la Fondation Vasarely dans cette belle aventure et participer au financement du projet de restauration architecturale.

La Fondation Vasarely, les Amis de la Fondation, et moi-même, petit fils du plasticien fondateur, remercions chacun d'entre vous qui souhaite partager sa passion pour cette Œuvre de notre territoire et faire le choix de sa sauvegarde.

La Fondation Vasarely est fière de cet édifice qui parle au cœur de chaque famille aixoise, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui connaissent la renommée internationale de Victor Vasarely et l'importance de son oeuvre dans le mouvement artistique du XX^{ème} siècle.

Pierre Vasarely, Président

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !

RESTAURONS LA FONDATION VASARELY AIX-EN-PROVENCE



Participez à la sauvegarde
d'un espace culturel et
artistique unique



Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la FONDATION DU PATRIMOINE est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine de nos régions.

Moyens d'action

La Fondation du Patrimoine dispose d'instruments très incitatifs.

Le label : il facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

La souscription : elle permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

Les subventions : liées au succès des souscriptions complètent le montant des dons reçus.

Vous pouvez désormais effectuer vos dons en ligne sur www.fondation-patrimoine.org

BON DE SOUSCRIPTION POUR LA RESTAURATION DE LA FONDATION VASARELY

Oui, je fais un don pour aider à la restauration de la Fondation Vasarely
Je fais un don de euros , et je bénéficie d'une réduction d'impôt au titre de :

l'Impôt sur le revenu l'Impôt sur la Fortune l'Impôt sur les sociétés.

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de "Fondation du Patrimoine - Fondation Vasarely"
Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal, qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

Nom de la SOCIETE (s'il y a lieu).....

NOM : PRENOM :

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE.....

TEL E-MAIL

Coupon-réponse à renvoyer à :

FONDATION DU PATRIMOINE
Palais de la Bourse - BP 21856
13221 Marseille cedex 01

Pour les Particuliers

Régime général : Réduction d'impôt égale à 66% du montant du don retenu dans la limite de 20% du revenu imposable. *Par exemple : un don de 100€ = 66€ d'économie*

Redevables de l'ISF : Réduction d'impôt égale à 75% du montant du don dans la limite de 50 000 €. *Par exemple : un don de 100€ = 75€ d'économie.*

Pour les entreprises

Régime général : Réduction d'impôt égale à 60% du montant du don retenu dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT. Possibilité d'étaler la réduction sur 5 ans si le plafond est dépassé. *Par exemple : un don de 1 000€ = 600€ d'économie*

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale de la Fondation du Patrimoine dont vous dépendez.

La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes de frais de gestion évalués forfaitairement à 3% du montant des dons reçus en paiement de l'Impôt sur le Revenu et de l'Impôt sur les Sociétés et à 5% s'agissant des dons reçus en paiement de l'Impôt Sur la Fortune.



FONDATION



DU PATRIMOINE

BON DE SOUSCRIPTION



FONDATION VASARELY AIX-EN-PROVENCE

